



PRÉFET  
DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2011

date de dépôt : 20 Juillet 2023

demandeur : Mme ANDRIEU Marie-Thérèse

pour : création d'une centrale photovoltaïque de 3  
KWc-9 panneaux monocristallins de 330Wc  
chacun-16m2

adresse terrain : 2439 Route de La Borie,  
à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : H1111

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron

Affaire suivie par :

Nathalie PEROU

05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION  
PREALABLE  
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mme ANDRIEU Marie-Thérèse enregistrée sous le numéro **DP 012 210 23 U2011** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 1<sup>er</sup> Septembre 2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 1er Septembre 2023

Le maire,  
Christophe DEGA

